



## SUR VOS TABLETTES

### › Dimanche 2 avril

- **Isatis Prod**, Exposition double vitrage. Rue Emile Zola, 12h à 13h

### › Jeudi 6 avril

- **Comité Local du Secours Populaire**, Portes ouvertes. Local de la maison des solidarités, 14h30 à 18h

### › Vendredi 7 avril

- **Gymnastique Volontaire et les écoles de Lezennes**, Parcours du Coeur. Complexe sportif Ph. Berthe, dès 9h

### › Samedi 8 avril

- **Municipalité**, Atelier participatif pour bâtir le plan d'actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Médiathèque, 10h à 12h

### › Dimanche 9 avril

- **Municipalité & OMSC**, Foulées d'Isidore. Départ du complexe sportif, 8h à 13h

- **Badminton Club de Lezennes**, Interclubs Prénational, Régional et Départemental. Complexe sportif Ph. Berthe, 8h à 14h

### › Mercredi 12 avril

- **Donneurs de Sang Bénévoles**, Collecte don du sang. salle Brassens, 15h à 19h

### › Samedi 22 avril

- *Reportée au 30 avril*: **Municipalité et les Anciens Combattants**, Journée Souvenir de la Déportation. Stèle, 11h

### › Dimanche 23 avril

- **1er tour des élections présidentielles**. Mairie (bureau 1) et salle Brassens (bureau 2 et 3), 8h à 19h

### › Jeudi 27 avril

- **Municipalité et Théâtre du Nord**, les Belles Sorties «Sacré, Sucré, Salé». Salle Brassens, 20h

### › Samedi 29 avril

- **Association des Parents d'Elèves**, Soirée. Salle Brassens, 19h

### › Dimanche 30 avril

- **Municipalité**, Ride on Lezennes. Skate Park, 14 à 17h

- **Badminton Club de Lezennes**, Tournoi Départemental. Complexe sportif Ph. Berthe, 7h30 à 20h

- **Municipalité et les Anciens Combattants**, Journée du Souvenir de la Déportation. Stèle, 11h

### › Lundi 1er mai

- **Municipalité**, Distribution des cadeaux aux Aînés à domicile, dès 9h

- **Municipalité**, Remise des médailles du travail. Mairie, dès 11h



## FIBRE OPTIQUE

› Vous n'êtes pas encore éligible au réseau de la fibre optique? Envoyez nous un mail à [mairie@lezennes.com](mailto:mairie@lezennes.com). Une rencontre avec l'opérateur sera organisée prochainement.



## MUSIQUE

### › Groupe Vocal de Lezennes :

Le Groupe Vocal de Lezennes recherche un(e) pianiste bénévole, qui pourrait accompagner les choristes lors des répétitions et des concerts. Contact : Daniel Casteloot, Président du Groupe Vocal au 09 83 56 74 01 ou [casteloot.daniel@bbox.fr](mailto:casteloot.daniel@bbox.fr)



## BRADERIE

### › Braderie : Dimanche 14 mai, de 8h à 14h30

Le parcours vous est communiqué via le flyer joint. Le retrait des affichettes s'effectuera en mairie à compter du **lundi 10 avril**. En raison des dispositions de sécurité renforcées, le périmètre de la braderie est restreint. De plus, le stationnement et la circulation seront strictement interdits sur le périmètre de la braderie.



## PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

### › Baby-gym :

Les samedis 8 et 29 avril au centre petite enfance, de 10h à 11h30, pour les moins de 4 ans. *Sur inscription au 03 20 34 23 88.*

### › Inscriptions au temps périscolaire du mois de mai 2017 :

Tableaux et dossiers disponibles sur le site internet, en mairie et aux centres primaire et maternel. Retour impératif avant le 7 avril dans les centres cités ci-avant.

#### • Maison des jeunes :

Le planning d'inscriptions des vacances de printemps est disponible en mairie, sur le site et à la maison des jeunes. Le thème est «La maison des jeunes dans tous ses éléments».



## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES & LÉGISLATIVES 2017

**Les 23 avril et 07 Mai** seront organisées les élections présidentielles (élisant le Président de la République Française) suivies des élections législatives (élisant les 577 député(es), **les 11 et 18 Juin**. Si vous êtes absent-e le jour du vote, pensez aux procurations en vous faisant représenter par un mandataire inscrit dans la même commune que la vôtre. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance (lieu de résidence ou lieu de travail). Un mandataire ne peut disposer, pour chaque scrutin, **de plus de deux procurations**, dont une seule établie en France. Les français(es) établi(e)s à l'étranger et inscrit(e)s sur liste consulaire peuvent voter au consulat, à l'ambassade ou dans leur commune de résidence mais ne pourront donner procuration. Il est indispensable de vous présenter le jour du vote avec un document justifiant de votre identité (liste des pièces consultable sur [www.service-public.fr/elections](http://www.service-public.fr/elections)) ; pour ces scrutins, trois bureaux de vote seront répartis dans la commune : en Mairie ( Bureau n°1), Salle George Brassens, rue Defaux ( Bureau n°2 et n°3). La répartition des électeurs par bureau est réalisée en fonction de l'adresse connue par le service élections au 31 Décembre 2016. Cette année, de nouvelles cartes d'électeurs sont éditées et seront adressées par la Poste à partir du 1<sup>er</sup> avril. **Horaires d'ouverture des bureaux de vote : élections présidentielles (8h - 19h) ; législatives (8h - 18h sous réserve).**



## PRÉVENTION

Depuis le 1er janvier 2015, suite à la directive Européenne relative à l'évaluation et à la gestion du bruit dans l'environnement, la MEL (Métropole Européenne de Lille) détient la compétence pour l'élaboration d'un Plan de Prévention du Bruit. Une adresse mail est disponible pour toutes plaintes relatives aux nuisances sonores :

[bruit@lillemetropole.fr](mailto:bruit@lillemetropole.fr)



STADE **PIERRE MAUROY**

**Vendredi 7 avril 20h45 \*\***

**LOSC vs OGC NICE**

**Samedi 22 avril 20h45 \*\***

(date prévisionnelle)

**LOSC vs EA GUINGAMP**

\* Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé en fonction de la jauge.

\*\* Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé 2h avant l'événement.



## CULTURE

➤ **La malle à histoires (médiathèque) :**  
Des histoires, des comptines pour les grands et les petits pour rire, trembler, rêver et partager (gratuit, sans inscription). **Mercredi 5 avril** : « Poules, lapins & chocolats » :

- 10h15 : les enfants de - de 3 ans
- 17h15 : les enfants dès 3 ans

➤ **Après-midi jeux (médiathèque) :**

Pour bien commencer les vacances, ve-

nez jouer entre amis ou en famille et découvrir de nouveaux jeux le samedi 8 avril 2017 à partir de 14h.

➤ **Les Belles Sorties : Sacré, Sucré, Salé**  
Jeudi 27 avril, salle Brassens, 20h  
Dès le 3 avril, et avant les vacances scolaires, vous pouvez réserver vos places à l'accueil de la mairie pour le spectacle du Théâtre du Nord : Sacré, Sucré, Salé.



### DÉCHETS VERTS

Une benne sera mise à votre disposition

les samedis 8 et 22 avril de 11h à 13h

Centre Technique Municipal

### COLLECTE DES DMS

Prochaine collecte des Déchets Ménagers Spéciaux

le samedi 15 avril de 14h à 15h

Parking de la Salle Brassens



## LES FOULÉES D'ISIDORE

Les foulées d'Isidore ont lieu cette année le dimanche 9 avril. Pour répondre aux impératifs de sécurité la ville de Lezennes sera intégralement fermée par du mobilier urbain. Ainsi, la circulation dans le bourg sera interdite le dimanche 9 avril de 6h à 12h. Les lezennois auront la possibilité de stationner sur le parking du siège de Leroy Merlin (accès rond-point de la rue Chanzy) le samedi 8 avril de 18h30 à 20h30. Ce parking sera à nouveau ouvert le dimanche 9 avril dès 7h30. La vignette «résident» est nécessaire pour y accéder. + d'infos sur [www.lezennes.fr](http://www.lezennes.fr)



## AIDE A L'ACHAT D'UN VÉLO

Afin d'encourager les habitants de la Métropole à faire du vélo leur mode de déplacement principal au quotidien, la Métropole Européenne de Lille (MEL) a mis en place une aide à l'achat d'un vélo. Cette aide est fixée à 25% du prix d'achat TTC du vélo neuf, avec un plafond fixé à 150€ pour les vélos sans assistance électrique et à 300€ pour les vélos avec assistance électrique. Les détails et les modalités de cette aide, valable dès avril 2017, sont disponibles sur le site de la MEL : [www.lillemetropole.fr](http://www.lillemetropole.fr)

Une aide complémentaire municipale est à l'étude et sera soumise au prochain conseil. La ville de Lezennes délibérera en avril sur l'abondement de cette aide (plus de précisions sur le site de la ville de Lezennes à partir du 10 avril).



## FOCUS : CONCERTATION PRÉALABLE AMÉNAGEMENT SITE BORNE DE L'ESPOIR

Les maires de LEZENNES et VILLENEUVE D'ASCQ portent à la connaissance du public que le projet d'aménagement du site de la Borne de l'Espoir fait l'objet d'une concertation préalable au titre de l'article L. 103-2 du code de l'urbanisme.

Afin de comprendre les raisons et les enjeux de ce projet, et de participer à son élaboration :

1. Un dossier de concertation exposant le projet est mis à la disposition du public **du lundi 3 avril au vendredi 5 mai 2017**, inclus, en mairie de Lezennes (horaires d'ouverture), en mairie de Villeneuve d'Ascq (Direction de l'Aménagement et du Territoire, place Salvador Allende, 59650 VILLENEUVE D'ASCQ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h)
2. Des registres destinés à recevoir les observations du public sont joints au dossier de concertation en mairies de Lezennes et de Villeneuve d'Ascq
3. Ce dossier est également consultable sur les sites institutionnels des villes et de la MEL :
  - site internet de la MEL : <http://www.lillemetropole.fr/je-participe>
  - site internet de la ville de Lezennes : <http://www.lezennes.fr>
  - site internet de la ville de Villeneuve d'Ascq : [www.villeneuveascq.fr](http://www.villeneuveascq.fr)
4. Une réunion publique de présentation sera organisée, **salle Brassens le 2 mai à 19h**

Toute personne intéressée peut faire part de ses observations sur les registres ou par écrit auprès des Maires de Lezennes et de Villeneuve d'Ascq.



## COMMERCE

➤ Le Panier Fleuri, 55 rue Jean-Baptiste Defaux, sera fermé du mercredi 12 avril au mercredi 19 avril inclus.

➤ La boulangerie Instants Sucrés, 24 bis rue Faidherbe, sera fermée du 1er au 10 mai inclus.



## SANTÉ

**La pharmacie du Grand Stade sera de garde le mardi 4 avril**

Tél : 03 20 91 28 27

Adresse : 32 rue Gambetta



## ETAT CIVIL

**Sincères condoléances aux familles de**

- Mme Pauline CARON
- Mme Germaine VIART
- M Dominique SIMMONDS, Facteur



## LES PERMANENCES DU MOIS

● **ACTIOM «mutuelle solidaire» :**

Permanence le vendredi 14 avril, de 9h30 à 12h, sur RDV, en téléphonant en Mairie ou au 09 82 51 68 68.

● **ADIL (Agence d'Information sur le Logement) :**

Prochaine permanence au mois de mai. Sur RDV, en téléphonant en Mairie.

● **AIAM (Aide aux Victimes) :**

Permanences les 1er et 3ème jeudis du mois, de 14h à 17h, en Mairie. Sur RDV en téléphonant au 03 20 49 50 79.

● **Conciliateur de justice :**

Les mercredis 5 et 19 avril, de 9h à 12h, sur RDV, en téléphonant en Mairie.

● **Madame la Députée :**

Permanence le mardi 2 mai, de 9h à 10h, en Mairie. **Sans rendez-vous.**

● **Protection Maternelle et Infantile :**

Consultation infantile les mercredis 5 et 26 avril de 13h30 à 16h, au Centre Multi-Accueil. Sur rendez-vous au 03 59 73 96 60

● **Conseiller Infos Energie**

Le 3ème mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 06 87 95 86 94.

● **Permanence Urbanisme**

Les samedis 01, 08 et 29 avril de 9h à 12h en Mairie.

Retrouvez-nous aussi...

[www.facebook.com/VilledLezennes](http://www.facebook.com/VilledLezennes)

[www.twitter.com/VilledLezennes](http://www.twitter.com/VilledLezennes)

[www.lezennes.fr](http://www.lezennes.fr)

Contact : [mairie@lezennes.com](mailto:mairie@lezennes.com)